

VOUS AVEZ PLUS DE 40 ANS ? DES SYMPTÔMES ? VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ATTEINT DE BPCO !



TOUX RÉCURRENTÉ

TABAC



ESSOUFFLEMENTS

CONTACTEZ-NOUS OU PARLEZ EN À VOTRE MÉDECIN



CPTS
du VAL D'ORGE

CONTACTEZ LES PROFESSIONNELS DE SANTE DE VOTRE TERRITOIRE



contact@cptsvaldorge.fr

PARCOURS DU PATIENT ATTEINT DE BPCO

VOS PROFESSIONNELS DE SANTE SE MOBILISENT

Dépistage,
Accompagnement, Suivi,
Coordination des soins,
évitons les hospitalisations !



CPTS
du VAL D'ORGE

AUTO-QUESTIONNAIRE DEPISTAGE BPCO (SOURCE : HAS)

Si vous répondez à ces questions, cela aidera à savoir si vous avez une BPCO :

- **Toussez-vous souvent (tous les jours ?)**

- **Avez-vous souvent une toux grasse ou qui ramène des crachats ?**

- **Etes-vous plus facilement essoufflé que les personnes de votre âge ?**

- **Avez-vous plus de 40 ans ?**

- **Avez-vous fumé ou fumez-vous ?***

Si vous répondez positivement à 3 de ces questions**, le médecin généraliste peut soit mesurer votre souffle à l'aide d'un **spiromètre** soit vous orienter vers un pneumologue.

Découvrir une BPCO précocement permettra de prévenir des lésions pulmonaires ultérieures. Des traitements sont disponibles pour que vous vous sentiez mieux.

*ou avez-vous été exposé de manière prolongée ou répétée à des gaz, poussières, vapeurs, fumées dans le cadre de votre travail ?

** 2 réponses "oui" peuvent déjà constituer un signe d'alarme



BPCO C'EST QUOI ? UNE MALADIE QUI EMPECHE DE RESPIRER

La Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) est une maladie pulmonaire chronique, fréquente mais que les personnes ignorent souvent. Elle est caractérisée par l'obstruction permanente des bronches et bronchioles. Conséquence : le passage de l'air vers les alvéoles pulmonaires est freiné, l'oxygénation du sang est perturbé. Certains actes de la vie quotidienne comme monter un escalier peuvent devenir difficiles. La BPCO engage le pronostic vital, c'est une maladie irréversible.

LES TRAITEMENTS PROPOSÉS

- Sevrage tabagique
- Prescription médicamenteuse si besoin
- Prescription réhabilitation respiratoire avec le réseau de santé Récup'Air
- Education Thérapeutique du Patient et Exercice physique
- Consultations médecin traitant et pneumologue si besoin tous les ans



PARCOURS DE SOINS PROPOSÉ

Si vous le souhaitez et que vous donnez votre accord, vous pouvez entrer dans un parcours de soins spécialement conçu par les professionnels de santé de votre territoire. Ainsi, un suivi accru de votre BPCO et de vos examens sera assuré par votre cercle de soins habituel qui se concertent (votre médecin traitant, votre infirmière, votre kinésithérapeute, votre pneumologue...). Une coordinatrice référente du parcours BPCO peut être amenée à vous contacter directement.

3 étapes :

Repérage et Diagnostic précoce
Insertion dans un programme de réhabilitation respiratoire
Prévention des ré-hospitalisations et Suivi

